



INFO-RETRAITE

PROJET DE LOI 3 SUR LES RÉGIMES DE RETRAITE MUNICIPAUX **DES CHANGEMENTS PUREMENT COSMÉTIQUES**



Nathalie Joncas, conseillère à la CSN, Francine Lévesque, vice-présidente de la CSN et Denis Marcoux, président de la FEESP-CSN

Les six jours de commission parlementaire sur le projet de loi 3 tenus par Pierre Moreau l'ont fait accoucher d'une souris. La FEESP et la CSN ont d'ailleurs fermement dénoncé le caractère purement cosmétique des changements apportés par le ministre au projet de loi.

PRINCIPAUX CHANGEMENTS

Outre le report du début des négociations en vue de la restructuration de certains régimes et le report de la possibilité de

suspendre l'indexation automatique des rentes des retraité-es au 1^{er} janvier 2017, le ministre a conservé l'ensemble des mesures excessives du projet de loi. Parmi celles-ci, notons l'obligation de restructurer tous les régimes qui ne sont pas pleinement capitalisés même si leur santé financière n'est pas inquiétante. Le partage des coûts sur les déficits futurs ainsi que sur le service passé, qui a été vertement dénoncé en commission parlementaire, figure lui aussi toujours dans le projet de loi 3.

UN PAS DE PLUS VERS L'AUSTÉRITÉ

Pour la CSN, il est clair que le projet de loi 3 marque le début de sa politique d'austérité. Les réelles intentions du gouvernement étaient claires dès le début et celui-ci se sert des travailleuses et des travailleurs municipaux pour donner le ton de l'automne. Voilà qui est très inquiétant pour

POUR SUIVRE LE FIL

Vous voulez connaître les dernières nouvelles concernant nos interventions face au projet de loi 3?

Consultez la page d'accueil du site www.feesp.csn.qc.ca dans la section Nouvelles qui est quotidiennement mise à jour.

Et suivez la **FEESP-CSN** sur Facebook! Vous y trouverez toute l'actualité en rapport avec ce projet de loi 3.



les travaux sur les autres régimes et pour l'ensemble des programmes et services des Québécois qui vont passer dans le tordeur des compressions.

LE MINISTRE RESTE DE MARBRE

La FEESP et la CSN ont collaboré sérieusement avec le gouvernement pour trouver des solutions aux régimes qui sont en réelles difficultés. Le but poursuivi par le gouvernement avec ce projet de loi consistait à répondre aux demandes de Québec et de Montréal pour leur permettre d'augmenter leurs revenus sur le dos des travailleurs municipaux. Pourtant, plusieurs villes s'étaient positionnées contre le projet de loi. Il aurait été souhaitable que le ministre prenne un peu de distance avec son parti et prête davantage l'oreille à un grand nombre d'intervenants qui se sont présentés en commission parlementaire. ■

ÉTUDE DU PROJET DE LOI 3 INTÉGRATION EN DOUCE DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

La FEESP-CSN a été outrée d'apprendre en commission parlementaire que le ministre Moreau a intégré au projet de loi 3, sans aucune consultation, le Régime de retraite des employés municipaux du Québec (RREMQ).

MAJORITAIRE, MAIS PAS CONSULTÉE

Quatre parties, dont la CSN, participent à la gestion du RREMQ, mais le ministre n'en a consulté que trois, selon son propre aveu. Celle qui n'a pas été consultée, c'est la CSN, qui représente presque à elle seule les 2000 membres du RREMQ. Le ministre Moreau a agi sur la simple demande de la FQM d'être incluse dans le projet de loi et n'a même pas eu la décence de contacter la CSN.

ORIGINE DU RREMQ

Le RREMQ ne relève pas d'un organisme municipal et a été conçu à l'initiative conjointe de la CSN et de la Fédération québécoise des municipalités (FQM). La CSN s'est entendue avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour

ÉTUDE ARTICLE PAR ARTICLE LA FEESP PRÉSENTE AUX TRAVAUX



Denis Marcoux, président de la FEESP-CSN

L'étude du projet de loi 3 article par article a commencé au début du mois d'octobre en commission parlementaire. Les quatre partis représentés à l'Assemblée nationale qui participent à cette étude en sont au 8^e article.

La CSN et la FEESP sont très assidues quant au déroulement de ces travaux. Même si le gouvernement suit son plan de match, elles ne baissent pas les bras et tentent d'intervenir auprès du lui pour réduire les impacts de ce projet sur les travailleurs du secteur municipal. Nous vous ferons bientôt rapport à ce sujet.

mettre sur pied le régime, qui regroupe actuellement 175 organismes municipaux. C'est par la suite que l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADMQ) et l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) s'y sont jointes. Ensemble, elles représentent moins de 10 % des adhérents au régime.

SITUATION DU RÉGIME

Nous n'avons pas manqué de mentionner au ministre que l'intégration au projet de loi 3 risquait de sacrifier inutilement le RREMQ, puisque chaque municipalité et leurs syndicats devraient satisfaire individuellement aux obligations du projet de loi en question. Nous avons aussi souligné auprès de Pierre Moreau que chaque municipalité et leurs syndicats risquaient de perdre tous les avantages de s'être réunies pour se donner un régime de retraite. À la suite de ces interventions, il nous a assurés qu'il apporterait les amendements nécessaires pour maintenir la cohésion du régime. Nous attendons de voir s'il tiendra parole.

UN IMPACT SUR DE MODESTES ÉPARGNANTS

Notons que le RREMQ est en excellente situation financière puisqu'il est capitalisé à plus de 100 %. Il n'est par conséquent absolument pas nécessaire, selon la CSN, de lui attribuer le remède de cheval que tente d'administrer le gouvernement libéral à tous les régimes de retraite, sans distinguer ceux qui sont en réelles difficultés des autres dont la situation est bonne. De plus, la taille des villes qu'il regroupe est de 25 employé-es et moins. Les rentes prévues, qui subiront les principes du projet de loi 3, sont donc loin d'être élevées. Ce sont encore des travailleuses et des travailleurs qui sont loin de pouvoir compter sur une retraite dorée qui en subiront les contrecoups.

Le ministre suit la ligne de son gouvernement et n'en démord pas. Telle est sa méthode de travail. ■

LA COALITION POUR LA LIBRE-NÉGO : UNIE ET MOBILISÉE



Manifestation de la Coalition LIBRE NÉGO

Le 16 octobre au matin, plus d'un millier de représentants de la Coalition syndicale pour la libre négociation se sont réunis au Palais des congrès de Montréal pour adopter un plan de mobilisation. Ce plan confirme la tenue d'un « Grand Dérangement » de 24 heures au cours des prochaines semaines, ainsi que de plusieurs manifestations. L'assemblée de l'avant-midi a également permis aux participants de faire le point sur les contestations juridiques à venir.

Dès la levée de l'assemblée, les participants se sont dirigés devant l'hôtel Le Reine Elizabeth, sur René-Lévesque, pour manifester de 11 h 45 à 13 h. À l'intérieur se tenait le « Grand Forum pour de nouveaux partenariats », organisé par l'Institut pour le partenariat public-privé et l'Union des municipalités du Québec. Plusieurs représentants du gouvernement Couillard et élus municipaux participaient à l'événement en compagnie de représentants de grandes firmes et grands cabinets.

Le président de la FEESP-CSN, Denis Marcoux a interpellé la foule de manifestants réunis sous la pluie : « Comme beaucoup de gens ces temps-ci au Québec, les employé-es municipaux ont bien du mal à se faire entendre par le gouvernement libéral. Nous entamons donc une nouvelle phase d'actions : le ministre n'en a pas fini avec nous. »

MANIFESTATIONS DE LA COALITION SYNDICALE À TROIS-RIVIÈRES ET À LONGUEUIL



Coalition LIBRE NÉGO à Longueuil

Près d'un millier de membres de la Coalition syndicale pour la libre négociation ont aussi manifesté le 18 octobre devant l'Hôtel Delta à Trois-Rivières pour dénoncer le projet de loi 3. Pendant ce temps, le premier ministre Couillard et les ministres Leitaou, Coiteux et Daoust prenaient la parole lors d'un conseil général du Parti libéral du Québec.

Le 23 octobre à Longueuil, plusieurs centaines de manifestants se sont également rendus devant l'Hôtel de ville et ont demandé à la mairesse Caroline St-Hilaire de prendre véritablement le parti de la libre-négociation. ■

ASSEMBLÉE
DU SECTEUR MUNICIPAL

LA LUTTE CONTINUE

Le 16 octobre dernier, la FEESP-CSN a tenu une rencontre des syndicats touchés par le projet de loi 3 pour faire l'état de la situation sur le projet de loi 3 et les actions à venir. Les participants étaient fort attentifs à la situation qui leur a été présentée. La vice-présidente de la CSN, Francine Lévesque, a été invitée à prendre la parole devant l'auditoire où elle a expliqué que la lutte contre le projet de loi 3 s'inscrit dans celle contre l'austérité.

Elle a à cet effet rappelé que le projet de loi 3 contre les travailleurs est la première étape du programme d'austérité libérale. Dans cette optique, les compressions des libéraux sont purement idéologiques et visent à démolir complètement le modèle social que les Québécois se sont donné.

La vice-présidente de la CSN a cité à cet effet l'aide sociale, les services de garde, les universités, les commissions scolaires, les agences de santé, les régions, le secteur privé, des cibles de choix pour les libéraux qui ont caché leurs réelles intentions en campagne électorale. Concrètement, les politiques annoncées visent les familles, les étudiants, les retraité-es, les jeunes, les travailleuses et les travailleurs.

Le 29 novembre, à Québec et à Montréal, il faut ensemble exprimer clairement le refus des attaques contre les retraites et le refus de l'austérité libérale. ■

**REFUSONS
L'AUSTÉRITÉ**

MANIFESTATION
29 NOVEMBRE 2014 DÉPART : 13 h

refusons.org

MONTRÉAL Place du Canada (angle Peel et René-Lévesque)
QUÉBEC Parc des Champs-de-Bataille (plaines d'Abraham)

DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS AFFILIÉS À LA FEESP-CSN MANIFESTENT DANS TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC

Depuis quelques semaines, des travailleuses et des travailleurs de la FEESP s'organisent dans différentes régions pour protester contre les assauts du gouvernement envers les régimes de retraite du secteur municipal. Ces actions locales s'inscrivent dans la suite du plan d'actions FEESP-CSN qui se déroule à la grandeur du Québec. Elles visent à sensibiliser la population à l'égard des attaques du gouvernement Couillard envers les régimes de retraite du secteur municipal et les compressions à venir dans de multiples domaines. Au cours de ces actions, un tract **Actu-retraite** est massivement diffusé à la population. Au moment d'écrire ces lignes, Sherbrooke, Sainte-Thérèse, Mirabel, Gatineau et Montréal avaient tenu de telles opérations de visibilité. ■



SAINTE-THÉRÈSE



GATINEAU



MÉTRO - MONTRÉAL



MIRABEL



GARAGE STM - MONTRÉAL



SHERBROOKE

UN MANDAT FORT POUR LE GRAND DÉRANGEMENT

La FEESP-CSN complètera bientôt sa tournée des assemblées syndicales où elle fait voter la proposition qui porte sur le 24 heures de grand dérangement. Les groupes membres de la coalition contre la libre-négo font de même afin que tous les syndicats réunis sous le parapluie de la coalition se fassent entendre

broyamment dans des actions communes et simultanées.

La quasi-totalité des 48 syndicats FEESP concernés ont voté dans une très large proportion en faveur de la proposition. Soyez aux aguets, nous vous tiendrons très prochainement informés de la date et de la teneur des opérations en question. ■



refusons.org



www.feesp.csn.qc.ca

f feesp.csn/info

production Service des communications de la CSN,
photographes Michel Giroux, Anik De Carufel,
Clément Allard, Raynald Leblanc et Patrick Woodbury
infographie Josée Bourdon, 2014